

Les C/M/R dans les laboratoires

Les produits de substitution

Michel Boisset

Résumé

Le nombre de cas de maladies attribuables à des expositions professionnelles à des substances toxiques est difficile à évaluer mais dépasse probablement plusieurs milliers chaque année en France. Le remplacement des produits dangereux pour la santé ou pour l'environnement, dont les agents C/M/R, constitue une obligation réglementaire et une obligation éthique.

La substitution des quelques 160 substances - ou groupes de congénères - classés C/M/R apparaît aujourd'hui irréalisable à court terme, aussi devrait-elle concerner en priorité les substances de catégories 1 ou 2 à effets sans seuils (cancérogènes génotoxiques et substances embryotoxiques et foetotoxiques) et à caractère volatil, sublimable ou facilement dispersible.

La substitution nécessite une analyse approfondie des étapes des protocoles ou procédés. Les caractéristiques physico-chimiques et propriétés de réactivité de chaque substance sont si singulières qu'aucun substitut ne sera d'emploi universel. Toute démarche de substitution nécessitera de la part de l'utilisateur une étude de validation. L'évolution des connaissances sur les effets toxiques des produits fait qu'une solution de substitution validée n'est utilisable que pendant une durée limitée.

Quelques exemples afférents à l'activité de laboratoire dans le domaine de la recherche en biosciences montrent que la substitution des seuls C/M/R est une tâche difficile et de longue haleine, dont l'utilisateur doit en être l'artisan principal.

Le préventeur, doit les aider dans cette démarche en traçant des pistes de réflexion, identifiant les possibilités de substitution et pesant les avantages et inconvénients en termes de risques pour le manipulateur, le laboratoire et l'environnement.

Sa tâche consiste aussi à s'attaquer aux certitudes, aux habitudes acquises et parfois à une certaine forme de conformisme intellectuel.